

# LETTRE MUNICIPALE SAINT-AY

## Spéciale finances

AVRIL 2025

Commune inscrite au



## EDITORIAL DU MAIRE

*Chers Agyliens, Chères Agyliennes,*

Après deux années (2023 et 2024) consacrées à maîtriser les hausses de l'énergie et des coûts de construction, la Municipalité a rétabli les grands équilibres budgétaires et la capacité d'investissement de notre commune.

Fondés, dès son élaboration sur quatre principes essentiels, les budgets 2025 ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal :

- Pas de hausse du taux des impôts locaux,
- Un recours modéré à l'emprunt dans le budget général, maintenant la dette communale à un faible niveau par rapport à notre capacité d'autofinancement (1 190 M€, soit un remboursement potentiel sur 3,5 années),
- Des choix d'investissement complets répondant à la majorité des besoins exprimés et principalement fondés sur les économies d'énergie, un bon niveau de subventions et un entretien pérenne des bâtiments et des voiries,
- Les trois principaux budgets annexes : Eau, Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) et Ateliers relais, en équilibre recettes/dépenses, les recettes couvrant les remboursements des emprunts.

Les efforts consentis par tous en 2023 et 2024 conjugués à une gestion rigoureuse nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

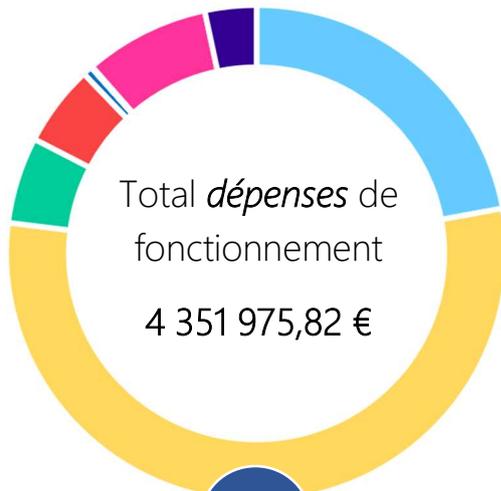
Ainsi nous préparons de nouvelles belles réalisations qui feront l'objet d'une large concertation préalable avec vous tous et vous toutes.

*Avec nos sentiments dévoués.*

**Frédéric CUILLERIER**  
Maire de Saint-Ay,  
et les membres du Conseil Municipal

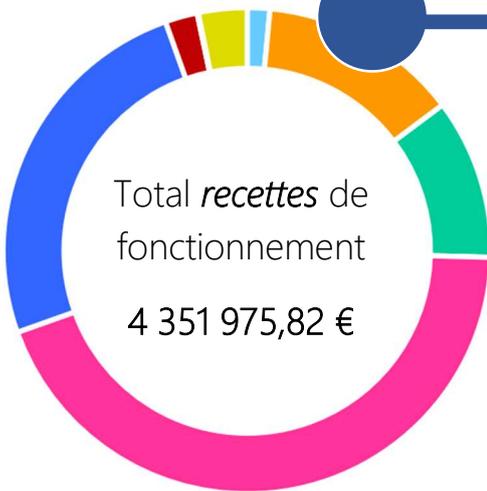


# LE BUDGET GÉNÉRAL



- Charges à caractère général : 961 650,10 €
- Charges de personnel : 2 388 306,61 €
- Atténuations de produits : 245 523,00 €
- Autres charges de gestion courante : 229 003,00 €
- Charges financières : 27 000,00 €
- Charges exceptionnelles : 500,00 €
- Dotations aux provisions amortissements : 3 000,00 €
- Virement à la section d'investissement : 351 993,11 €
- Opérations d'ordre entre sections : 145 000,00 €

## FONCTIONNEMENT



- Atténuations de charges : 65 000,00 €
- Produits des services, du domaine : 577 500,00 €
- Impôts et taxes : 464 441,00 €
- Fiscalité : 1 920 000,00 €
- Dotations, subventions et participations : 1 088 554,00€
- Autres produits de gestion courante : 93 242,00 €
- Produits exceptionnels : 3 000,00 €
- Excédent de fonctionnement reporté : 140 238,82 €

- Remboursement d'emprunt : 220 000,00 €
- Immobilisations incorporelles : 5 780,00 €
- Immobilisations corporelles : 541 714,60 €
- Immobilisations en cours : 459 234,65 €
- Déficit d'investissement reporté : 404 127,62 €



## INVESTISSEMENT

- Dotations fonds et réserves : 352 690,25 €
- Subventions d'investissement : 261 950,00 €
- Emprunts et dettes assimilés : 204 400,00 €
- Opérations d'ordre de transfert : 145 000,00 €
- Virement de la section de fonctionnement : 351 993,11€



# DÉTAIL DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS



## LES INVESTISSEMENTS 2025

### Bâtiments communaux :

- ✓ Travaux d'amélioration de la toiture du Gymnase A – 150k €
- ✓ Travaux d'installation éclairage LED du Gymnase – 55k €
- ✓ Installation ventilation Dojo – 27k €
- ✓ Travaux d'amélioration toiture Groupe Scolaire François Rabelais – 200k €
- ✓ Réfection WC du Groupe Scolaire François Rabelais – 6k €

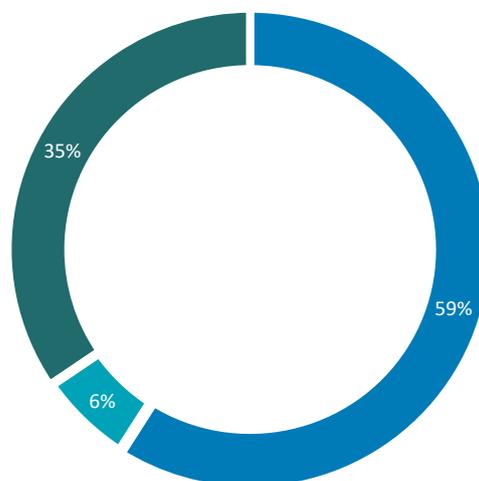
### Equipements communaux :

- ✓ Réfection des caméras de vidéoprotection – 30k €
- ✓ Renouvellement de bornes lumineuses (Quartier la Bretagne) – 1,8k €
- ✓ 2 écrans vidéoprotection aux écoles – 400 €
- ✓ Parasol double pente crèche les Oursons – 2,7k €
- ✓ Pose de film occultant crèche les Oursons – 1,8k €
- ✓ Pose d'un adoucisseur crèche les Oursons – 2k €
- ✓ Achat de mobilier pour les camps d'été – 4,1k €
- ✓ Pose de film occultant centre de loisirs – 4,8k €

### Entretien des voiries et des espaces verts :

- ✓ Travaux de voiries – 150k €
- ✓ Achat d'un tracteur épareuse – 104k €
- ✓ Aménagement de rondins au gymnase - 1,4k €

- Bâtiments communaux
- Entretien des voiries et des espaces verts
- Equipements communaux



## TAUX DES IMPOTS LOCAUX

2024

2025

▪ Taxe foncière sur les propriétés bâties	41 %	-	41 %
▪ Taxe foncière sur les propriétés non bâties	44,30 %	-	44,30 %
▪ Taxe d'habitation sur les logements secondaires	12,31 %	-	12,31 %

# LES BUDGETS ANNEXES



## BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Budget 2025

Fonctionnement

Dépenses

Recettes

**181 486,95 €**

Investissement

Dépenses

Recettes

**932 574,52 €**



## BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Budget 2025

Fonctionnement

Dépenses

Recettes

**22 511,60 €**

Investissement

Dépenses

Recettes

**2 082 488,40 €**



## BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS

Budget 2025

Fonctionnement

Dépenses

Recettes

**67 404,54 €**

Investissement

Dépenses

Recettes

**27 807,93 €**